

## **Actualités. Spécificités du secteur hôtelier : Souvenirs et réflexions ...**

Jean-Michel Blanquer, nouveau ministre de l'Education nationale, alors recteur de l'Académie de Créteil, avait compris les spécificités du secteur hôtelier en répondant favorablement aux invitations lors des examens. Il avait également fait signer une charte du réseau académique des lycées hôteliers. C'est pourquoi il est dommage que la rénovation du bac techno soit ....finie, car, aurait pu entrer de la nécessité de conserver de vrais TP en groupes réduits et des stages adaptés pour acquérir des valeurs spécifiques. Dans cet esprit, le nouveau ministre de l'Education nationale devrait être sensible au fait que la loi (code de l'Education) ne s'applique apparemment pas au bac STHR (sciences technologique hôtellerie-restauration) .... Car à ce jour, à peine plus d'un an de la première session du baccalauréat rénové, les épreuves ne sont pas encore définies et publiées au journal officiel.

Concernant l'absence du tourisme dans les ministères, ceci semble montrer que ce secteur ne fait pas partie des préoccupations de tous ces nouveaux politiques surtout ouverts au numérique et aux start-up. Sans doute par méconnaissance des spécificités et des valeurs portées par ce secteur, ils semblent ignorer que ce champ professionnel ouvre des perspectives énormes pour l'avenir ...tant par les formations qui réunissent (mis à l'apparait car convaincu que les rénovations en cours bac STHR, CAP conduisent à la fin d'une excellence prouvée) que par les perspectives d'emplois directs et indirects au niveau international.

Portons le secret espoir que ce gouvernement saisisse l'importance d'une filière qui, jusqu'à présent proposait, des insertions réussies du CAP au BTS et au-delà. Il est essentiel qu'il comprenne que le développement de l'apprentissage en cohérence avec la formation scolaire initiale se fonde sur des diplômes qui autorisent des mises en situations professionnelles adaptées à chaque diplôme (TP, périodes de formation en entreprise, dimension internationale en fonction des niveaux). Car comment atteindre le seuil des 500 000 apprentis (auquel le secteur de l'hôtellerie restauration contribue beaucoup) si les diplômes rénovés de ce secteur ne proposent plus de situations de mise en apprentissage depuis les CAP ? Ne doit-on pas s'inquiéter de la logique selon laquelle la poursuite d'études semble depuis le niveau du CAP être le seul objectif de l'institution scolaire ?

Pierre Berthet, C.E.T. – Conseiller de l'enseignement technologique Tourisme, hôtellerie, restauration (1978 / 2016 – 38 ans !), au Service de l'Education nationale, des métiers du T.H.R. et des jeunes. [www.unatech.eu](http://www.unatech.eu)